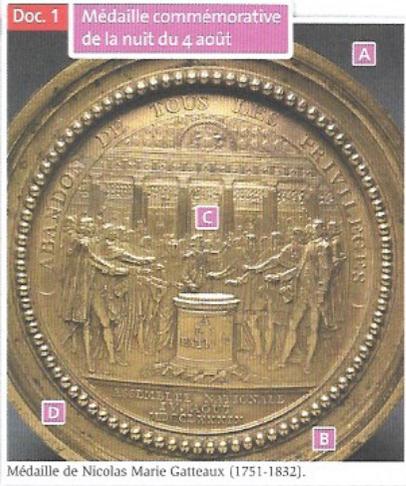


F-1789-1791 : Une France nouvelle



Médaille de Nicolas Marie Gatteaux (1751-1832).

- 1-Sur le document 1, identifiez les éléments suivants :
- A-La décision votée : **L'abolition (abandon) de tous les privilèges.**
  - B-Sa date : **Le 4 août 1789**
  - C -Les votants : **Les députés**
  - D- Le lieu : **L'Assemblée nationale**

2-D'après le document 2, Qu'est-ce-que l'Assemblée nationale vote le 26 août 1789 ?

**Le 26 août elle vote le Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.**

3- Associez chaque article de cette déclaration au nouveau principe qu'elle établit.

Doc. 2 La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (extrait)

« Art. 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. [...] Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. [...] Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement [...]. Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés! »

Déclaration adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée nationale.

1. En fonction de leur fortune.

Principes nouveaux	Articles
Liberté d'expression et d'opinion	Art.11
Égalité devant les impôts	Art.13
Liberté et égalité de tous	Art.1
Souveraineté nationale	Art.3

Doc. 3 La constitution de 1791



loc.3- D'après la constitution de 1791, qui détient désormais :

- La souveraineté ? **La nation**
- le pouvoir législatif ? **L'Assemblée**
- le pouvoir exécutif ? **Le roi**

5-Tous les citoyens peuvent-ils participer aux élections ? Justifiez votre réponse (dites pourquoi)

**Tous les citoyens ne participent pas aux élections car seuls les citoyens riches de plus de 25 ans peuvent voter.**

6-Soulignez le pouvoir du roi qui lui permet de s'opposer à une décision de l'assemblée.